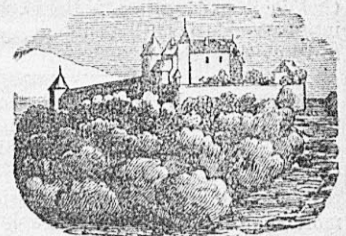




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames:
Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames: 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

BULLE, le 18 mars 1892.

La ferblanterie libertarde.

I
La voilà enfin votée, cette fameuse revision constitutionnelle, réclamée depuis si longtemps par le parti de l'opposition. Il est vrai que notre Constitution n'en sera pas bouleversée pour cela, puisque tout se borne à la revision de quatre maigres articles. Aussi sommes-nous tout étonné que cette revision anodine et partielle ait pu rencontrer des adversaires dans le sein du Grand Conseil.

Dès que les membres de l'opposition représentés dans la commission s'étaient déclarés en faveur du projet du Conseil d'Etat, limitant la revision de la Constitution aux art. 79, 60, 65 et 72, nous pensions que tout se passerait en une seule et unique séance. Tout au plus pouvions-nous nous attendre à quelques discours platoniques des députés de l'opposition, demandant l'extension des droits du peuple.

Nous nous sommes trompé; nous n'avions pas compté avec les idées retardataires qui hantent encore la cervelle de plusieurs de nos députés. Nous regrettons de voir figurer dans ce groupe des représentants de notre district, dont les prédécesseurs avaient pourtant joué un rôle si important dans les revisions constitutionnelles de 1831, 1848 et 1857.

Que M. Currat prit la parole, nous en étions certain. Il fut un temps où ce député ne pouvait descendre à Fribourg sans prendre son échelle à poisons avec lui; voyant qu'à force de se répéter à chaque séance, son échelle se changeait en scie, il la remit dans le grand hangar du député de Vaulruz. Aussi pensions-nous que, cette fois, M. Currat emploierait son éloquence à défendre les droits du peuple. Loin de là, notre député a quitté Grandvillard et est allé à Fribourg avec la « pensée » qu'il y aurait un danger à toucher à une Constitution dont la grande majorité du peuple fribourgeois est satisfaite et notre charitable député d'ajouter qu'on aurait pu laisser crier l'opposition quelque temps encore.

Pour une pensée, c'en était assurément une bien mauvaise, d'autant plus que nous la croyons non exempte d'une certaine arrière-pensée bien égoïste. La revision de l'art. 76 comporte, en effet, que dorénavant le syndic ne sera plus dans la commune l'agent

du gouvernement et que la nomination de ce fonctionnaire sera réglée par une loi ultérieure qui laissera probablement aux communes le choix dudit fonctionnaire. Or, nous croyons que M. Currat pourrait bien avoir quelques motifs de craindre que la mise en vigueur de cette loi ne lui enlève une de ses multiples fonctions.

Mais M. Currat n'est pas le seul député de la Gruyère qui voit la revision constitutionnelle d'un mauvais œil. Il a pour digne compagnon d'armes M. le député Reichlen qui, lui aussi, veut, à chaque session, avoir dit son mot. Pour cet orateur, la revision n'est pas urgente; ce qu'il préfère, c'est de tirer en avant ce vieux cliché de la revision de l'assiette de l'impôt.

Voilà bien dix ans que M. Reichlen fait partie du Grand Conseil et, chaque fois que le parti de l'opposition demandait quelque chose, nous avons vu ce député se lever et déclarer qu'avant tout il fallait reviser cette fameuse assiette de l'impôt.

Voyons, M. Reichlen, vous n'êtes pas sans imagination, donnez-nous, une autre fois, quelque chose de nouveau et mettez votre assiette avec l'échelle à poisons de M. Currat dans le hangar du député de Vaulruz.

Nous devons toutefois reconnaître que M. Currat, après avoir entendu « l'excellent rapport de M. Chasot », s'est rallié aux propositions du Conseil d'Etat et de la commission et que M. Reichlen a faussé la compagnie au petit colonel, l'unique adversaire du projet.

II
Parmi les adversaires du projet de revision, nous voyons encore figurer, c'était à prévoir, le juge de Matran, M. Corpataux. Il n'est aussi pas de session où il ne « prend pas part ». Ce député trouve que la grande majorité du peuple fribourgeois se montre indifférente et que même les radicaux des campagnes ne parlent pas de cette revision. Ce que le peuple demande, c'est la diminution des charges publiques.

Nous sommes parfaitement d'accord avec le juge-député. Mais pourquoi ne l'accordez-vous pas, cette diminution des charges publiques que le peuple demande? Vous êtes les maîtres absolus au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, pourquoi ne vous êtes-vous jamais mis à l'œuvre? Vous n'aviez certainement pas à craindre une résistance bien vigoureuse de la part des députés de l'opposition. Ou vous ne voulez rien faire ou vous êtes incapables d'acquiescer aux récla-

mations du peuple qui demande la diminution des charges publiques?

Nous croyons que c'est l'un et l'autre et, dans ce cas, nous conseillons également à M. Corpataux de remiser dans le fameux hangar sa rengaine de la diminution des charges publiques; à moins que M. le juge ne craigne qu'en diminuant le nombre des juges cantonaux, il ne creusât sa propre tombe; dans ce cas, nous comprenons son aversion pour la revision de l'art. 60.

M. le député Grand n'est également pas un chaud partisan de la revision constitutionnelle et n'était « le bon sens du peuple fribourgeois », il s'en tiendrait à la Constitution de 1857.

Mais, voyons donc, puisque vous êtes si convaincu du bon sens du peuple fribourgeois qui n'accepterait jamais les projets de revision qui seraient contraires à ses intérêts et à ses convictions, pourquoi restreignez-vous dans les limites les plus étroites les occasions où le bon sens du peuple fribourgeois pourrait se manifester?

Que ne laissez-vous au bon sens du peuple fribourgeois la nomination de ses fonctionnaires? Que ne consultez-vous le bon sens du peuple fribourgeois lorsque vous votez des millions pour l'université, pour le Simplon, etc.? Que ne demandez-vous son avis, à ce bon sens du peuple fribourgeois, lorsque vous faites des lois si pratiques que vous n'osez les mettre en exécution?

Ce bon sens du peuple fribourgeois, pour vous, n'existe pas en réalité; vous n'y avez aucune confiance, autrement vous n'auriez pas peur d'y faire appel plus souvent. Ce bon sens du peuple fribourgeois n'est qu'une de ces vieilles phrases parlementaires dont vous usez et abusez et que vous feriez bien de reléguer aussi dans le grand hangar avec toute la ferblanterie de vos collègues: MM. Currat, Reichlen et Corpataux. [S]

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — Dans sa séance du 15 mars, le Conseil fédéral a envoyé au grand-duc Ernest-Louis de Hesse un télégramme de condoléance à l'occasion de la mort de son père, le grand-duc Louis IV.

— Le Conseil fédéral a délégué M. le ministre Bavier, à Rome, et M. le colonel Ziegler, médecin en

s'amollit. Cela est terrible de mourir en pleine vigueur, en pleine jeunesse...

La chambre d'André est au-dessus du salon. Philippe prête l'oreille.

Il entend remuer un fauteuil — le fauteuil de travail. Sans doute, André venait d'écrire, de prendre quelques dispositions, d'envoyer quelque suprême adieu?...

La nuit est obscure. Un domestique entre, apporte des lampes. Philippe ne s'en aperçoit pas.

André marche maintenant de long en large, s'arrêtant presque à chaque pas.

Tout à coup il ouvre la porte, descend, traverse le couloir et s'arrête près du salon.

Il est là, derrière, tout près... Philippe ne le voit pas, mais le devine.

André n'ose entrer... En lui, une lutte entre l'affection qu'il doit à son père et la haine que lui inspire peut-être l'homme que Frédérique a choisi.

Il se décide à la fin, mais reste sur le seuil. — Adieu, monsieur, dit-il... Il attend — une seconde — qu'une parole de pitié lui rende la mort moins cruelle...

Mais cette parole, on ne la prononce pas... Il baisse la tête et balbutie: — Adieu, monsieur, soyez heureux...

XXI

Sans un nuage, et le ciel d'un bleu foncé piqueté de diamants, le vent souffle en tempête, rase les genêts qu'il courbe

et qui bruissent en se froissant, tourbillonne sur la lande et se perd dans l'Etang d'Or. Les flots en tumulte déferlent sur les rives tapissées d'ajoncs, et de la vase, remuée en ses profondeurs, semble rendre plus épaisses ses eaux révoltées.

D'étranges bruits circulent sur la vaste nappe, s'éloignent ou se rapprochent, s'enflent ou s'amoindrissent. Tous les joncs desséchés s'entrechoquent. Rares sont les accalmies. On dirait alors que le vent se recueille, reprend haleine pour s'abattre avec plus de furie sur la terre désolée. Tantôt c'est un long frémissement pareil à d'interminables et lointaines plaintes. Tantôt des hurlements qui passent au-dessus comme une légion de damnés. Lorsque le vent s'engouffre dans les sapins de la ferme, c'est un grondement furieux de tonnerre.

Dans l'obscurité redoutable, le vent y livre combat à la nuit triomphante, fait rage contre les sapins qui craquent, disperse sa force contre tant d'ennemis inertes et s'évanouit soudain. La forêt sombre l'a englouti, dévoré, et le vent se tait, pour renaître, plus faible, arrivant, par-dessus la vallée du Beuvron, de l'horizon du nord.

André, debout sur la berge, a l'air de vouloir se mêler à la tourmente...

Et il ne voit pas, dans la nuit, à genoux au milieu des genêts, le mendiant Méraudat qui l'observe.

— Allons, dit-il... en somme... c'est peu de chose... Dans une minute j'aurai perdu connaissance... Il sait que là où il est, près de la lande, c'est l'endroit le plus dangereux. Il y a cinq ou six mètres d'eau et la boue est gluante et lourde.

La berge est à pic. Il se penche. Les flots jaunâtres, immondes, lui font peur. Alors, il ferme les yeux, se penche da-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 35

LA COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

(Fin.)

André balbutie quelques mots: — Dites-lui seulement, monsieur de Salneuve, qu'elle ne conserve pas mauvais souvenir de moi. Dites-lui que je l'aime beaucoup, beaucoup.

Il salue et sort. Quelques minutes après, Philippe lui-même se dirigeait vers Misabran.

Le soir est venu. Le froid est très vif. A Misabran, il s'informe: — M. André est-il rentré?

— Oui, monsieur, il y a cinq minutes à peine. Philippe monte au salon. Que va faire le jeune homme?...

Maintenant qu'il se sait aimé, qu'il est heureux, son cœur



s de Paris.
K IMMENSE
CON GARANTI
1.50, 1.80, 2.80, 3.50, 3.80,
5, 5.50, etc., etc.
noirs et couleurs
ent en pure laine,
fr. 3.95 à 15 fr.

Confiance,
BULLE [105]

ERVEILLEUX!
SAVON aromatique
de lis

GMANN & Cie,
cour, à Dresde et Zurich,
s efficace et le plus propre
s importunes, les taches de
s, les dartres, comme aussi
ure, sèche et jaune, etc.
primerie de la Gruyère, à
mes la pièce.

demande
jeune fille pour faire le
personnes, connaissant un
la campagne et le jardi-
reau du journal. [188]

de sève de pin
pharm., à Chêne-Genève,
re la toux, l'influenza,
bronchites, etc. Il est
ntes les pâtes et pastilles
con: 1 fr. 50 contre rem-

consultez l'Ami de la ferme
Junod envoie gratis.
774X) [827]

seul vrai
oudron et soufre
briqué par
Cie, fournisseurs de cour
sde et Zurich,
es autres spécialités de ce
pte guérison des maladies
vant deux ou trois fois par
il rend la peau fraîche et
même un excellent préser-
atagions et les refroidisse-

des contrefaçons. ☞
primerie de la Gruyère, à
mes la pièce.

LOUER
ement de deux chambres,
sas, bûcher et part au jar-
mars.
reau du journal. [94]

LOUER:
un joli logement. [181]
ents, s'adresser à l'Union-
Lenz, imprimeur-éditeur.

chef de l'armée suisse, à Berne, à la 5^e conférence internationale de la Croix-Rouge, qui s'ouvrira à Rome le 1^{er} avril prochain.

Berne. — M. Winzenried, secrétaire de préfecture et receveur de district, à Belp, s'est suicidé d'un coup de carabine. Il avait un petit déficit dans sa caisse.

— M. Auguste Dennler, le fabricant de bitter, est mort lundi à Interlaken, à l'âge de 59 ans, à la suite d'une pleurésie.

Lucerne. — L'assemblée des actionnaires du chemin de fer du Righi a fixé à 8 % le dividende à répartir pour l'exercice écoulé.

— Le Grand Conseil a refusé la grâce de Gatti par 87 voix contre 28 et 13 bulletins blancs. Aucune discussion n'a eu lieu.

L'exécution a eu lieu ce matin, à 9 h., à l'intérieur de la prison. La vieille guillotine de Schaffhouse a fonctionné, et le fils de feu le bourreau argovien a poussé le bouton.

Schwytz. — La commune et le couvent d'Einsiedeln échangent actuellement du papier timbré. Ils sont en procès au sujet de la belle promenade du Briel. Le couvent dit que cette promenade est sa propriété particulière. La commune ne conteste pas le fait, mais elle affirme que cette propriété est grevée d'une servitude d'usage public. Les tribunaux vont être appelés à trancher la question.

Unterwald. — Un grand nombre d'habitants de l'Obwald, des jeunes gens principalement, continuent de s'expatrier. Le gouvernement, afin d'enrayer ce mouvement, a adressé à la population une publication dans laquelle il la met en garde contre les désillusions de l'émigration.

St-Gall. — Le tribunal cantonal a condamné à douze ans de travaux forcés le boucher Krapf, originaire du Wurtemberg, âgé de 30 ans, reconnu coupable d'avoir mis le feu au village de Rebstein le 30 octobre dernier.

Krapf a été condamné en outre à rembourser à diverses compagnies d'assurance 147,000 fr., représentant le montant des indemnités qu'elles ont payées aux incendiés.

Tessin. — Les débats du procès criminel intenté aux frères Ortelli, accusés d'être les assassins du pharmacien Buzzi, à Mendrisio, devaient s'ouvrir le 21 mars; mais, vu l'état mental d'un des accusés, ils ont été ajournés.

Vaud. — A Payerne, les employés et ouvriers des manufactures de tabac, de la fabrique de lait condensé, de l'administration des postes et chemins de fer travaillent à réunir les fonds nécessaires pour ouvrir à Payerne un débit de denrées alimentaires sous la dénomination de « Société ouvrière de consommation ».

Valais. — Sur la route du Simplon, une avalanche a précipité à une profondeur de cent mètres neuf hommes et un cheval. Il n'y a pas eu de mort, mais quatre hommes sont blessés, dont un sérieusement.

— Samedi soir, un paysan d'Arbaz, qui rentrait tardivement chez lui, revenant du marché de Sion où il avait fait de trop copieuses libations, est tombé si malheureusement de son mulet qu'il s'est fracturé le crâne. Il n'a survécu que quelques minutes à son horrible blessure.

Neuchâtel. — Le Conseil général de la ville de Neuchâtel a pris en considération le projet ten-

dant à autoriser la commune de Neuchâtel à dépenser 100,000 fr. pour la construction d'habitations à bon marché.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — De nouveaux attentats anarchistes ont eu lieu à Paris, sans que la police ait pu en découvrir les auteurs. La police informe. Quant à la population, elle est très inquiète. Un grand nombre d'étrangers ont quitté Paris, au moment où la grande saison des courses, des salons et des fêtes va s'ouvrir. On dit d'autre part que plusieurs riches capitalistes prennent des précautions spéciales et font garder leurs maisons par des détectives privés.

Le ministère a été questionné sur les mesures qu'il compte prendre.

— Il y a actuellement dans les prisons de France huit condamnés à mort attendant leur exécution.

Belgique. — Un éboulement s'est produit dans le charbonnage de Flenu. Il y a trois morts et deux blessés grièvement.

Allemagne. — Le bourgmestre de Travemünde s'est brûlé la cervelle dans un hôtel de Berlin, à cause d'un détournement de fonds communaux s'élevant à 35,000 marks.

Autriche-Hongrie. — La sentence capitale prononcée contre Schneider, coupable du meurtre de plusieurs servantes, est confirmée. Rosalia, sa femme et sa complice, est graciée et subira la peine de réclusion perpétuelle.

Russie. — On mande de Mylowitz :

« Il y a quelques jours, des sentinelles, postées à la frontière russe, remarquèrent un ballon monté par plusieurs personnes planant à une grande hauteur et se dirigeant vers l'intérieur de la Russie. Le colonel commandant les troupes de surveillance à la frontière fit exécuter un feu de salves sans succès sur l'aérostat. Les officiers distinguèrent parfaitement les hommes dans la nacelle. Les bruits les plus invraisemblables circulent. On dit que ce sont des anarchistes qui auraient réussi à atterrir à la faveur des ténèbres et à introduire ainsi une grande quantité de dynamite. »

— Une catastrophe de chemin de fer s'est produite sur la ligne Varsovie-Bromberg. Quatre voyageurs ont été tués, ainsi que dix employés du train. Les blessés sont au nombre de dix-huit.

— Les directeurs de banques de Saint-Petersbourg se sont réunis mardi soir pour discuter les mesures à prendre à l'occasion de la faillite de la maison Günzbourg. Le passif s'élèverait à huit millions. Saint-Petersbourg est peu atteint, mais Londres et Paris le sont fortement.

— On a remarqué récemment, dans les environs de Dicken-Péterszell, la chute d'une quantité de neige noire.

On sait que cette couleur est attribuée à la présence dans la neige de millions d'animalcules. Suivant une croyance populaire très répandue autrefois, la chute de neige noire annonçait la peste noire et toutes sortes de calamités publiques.

Angleterre. — Dans une des grandes ménageries de Londres, un dompteur, tombé dans une cage, a été complètement dévoré par des ours et des hyènes.

— A Londres, on a découvert dans une maison, habitée par certain individu nommé William, deux cada-

vres de femmes et quatre enfants ensevelis dans du ciment. Les cadavres avaient la gorge coupée d'après le coup favori de Jack l'Eventreur. William a été arrêté.

Brésil. — Le bruit court que la Banque industrielle de Rio-de-Janeiro sera forcée de suspendre ses paiements à la suite de la disparition de son caissier.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est entré en matière mardi matin sur la question de la révision constitutionnelle. Au nom de la majorité de la commission, M. Chassot a présenté un rapport concluant à la révision de diverses dispositions de la Constitution, en particulier de l'art. 79, en ce sens que désormais il suffise de la majorité des votants pour obtenir la révision de la Constitution. Le Conseil d'Etat serait invité à présenter un projet de décret à la session de mai.

L'opposition, par l'organe de M. Biemann, a insisté pour que le mode de nomination des syndics soit doré et déjà prévu par la Constitution, contrairement à la manière de voir de la majorité.

Dans sa séance de jeudi, le projet du Conseil d'Etat et de la commission relatif à la révision des art. 79, 60, 65 et 72 a été adopté à l'unanimité.

A l'appel nominal, l'assemblée adopte, par 63 voix contre 12, le projet de la Commission, qui réserve à la législation le soin de régler le mode de la nomination des syndics. Les 12 voix se prononcent pour la proposition de M. Biemann, tendant à ce que ce mode de nomination soit doré et déjà inscrit dans la Constitution.

Le référendum est repoussé, à l'appel nominal, par 54 voix contre 18. Il y a trois abstentions. Vingt et un députés sont absents.

L'assemblée décide de clore la session cette semaine, en ajournant la discussion de la loi sur les sûretés des fonctionnaires.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un profond regret le décès survenu lundi soir, après une longue maladie, de M. Antonin de Bocard, membre du Conseil communal de Fribourg et ancien préfet du district de la Sarine. L'honorable défunt était âgé de 54 ans. Il fut l'un des hommes les plus en vue du parti libéral-conservateur et a été aussi une victime de l'ostracisme du gouvernement actuel.

Le défunt avait représenté le district de la Broye au Grand Conseil de 1866 à 1881. En 1890, il fut élu, de haute lutte, membre du Conseil communal de Fribourg.

Dans la période d'égoïsme et d'affaiblissement des caractères que nous traversons, M. Antonin de Bocard s'est signalé par la fermeté de son attitude politique et l'indépendance la plus désintéressée. Sa carrière publique est d'une unité et d'une rectitude admirables.

Conférence agricole. — La Société laitière de la Suisse romande fera donner par M. A. de Reyff, expert fromager à la Station laitière de Fribourg, les 22 et 23 courant, à la laiterie de La Roche, et les 29 et 30 courant, à la laiterie d'Onnens, une conférence pratique sur la fabrication des fromages à pâte molle.

Les agriculteurs sont priés d'y assister.

Les *Zeitstimmen*, un petit journal qui se publie à Meilen, canton de Zurich, raconte que M. Python, conseiller d'Etat, a voulu entrer en négociations avec une banque zuricoise pour l'émission d'un emprunt à lots en faveur de l'université catholique de Fribourg. Les ouvertures de M. Python n'auraient pas été reçues.

La même banque — toujours d'après le journal de Meilen — aurait refusé de s'intéresser à la création d'une banque du Saint-Siège, capital 200 millions, destinée à recevoir le dépôt des capitaux appartenant aux ordres monastiques et qui, actuellement, ne sont plus en sûreté en Italie. La banque aurait des agences en Suisse, en France et aux Etats-Unis.

La Gazette donne ces nouvelles sous toutes réserves.

GRUYÈRE

Secours au décès. — La Société de secours au décès a reçu un don de 50 fr. de Mme P. R., de Sorens. Merci — puisse cet exemple trouver de nombreux imitateurs. *Le Caissier* : L. PASQUIER.

vantage, perd l'équilibre, glisse et disparaît...

Sans un cri, sans un effort pour se retenir.

Mérandat se dresse et accourt.

C'est une minute où le vent se tait; la nappe est crevassée de sillons qui peu à peu se remplissent jusqu'à ce qu'elle devienne presque unie. Loin de la rive déjà, quelque chose de plus sombre flotte, qui se débat, les mains vers le ciel. Un grand cri lamentable retentit, aussitôt étouffé par une rafale soudaine.

Mérandat essnye, sous le vent glacé, son front ruisselant de sueur.

— Le malheureux! le malheureux! dit-il.

C'est fini. La boue l'a enlisé là-bas, vers la première touffe des joncs qui se penchent comme pour voir.

Il ne reparaitra plus.

Il a tenu parole...

Et Mérandat, tremblant, fait le signe de la croix :

— Mon Dieu, je ne savais pas, non, je ne savais pas que c'était si difficile de voir mourir un homme sans lui porter secours...

Sur le conseil de Philippe, que le mendiant vint prévenir en toute hâte, Salneuve ne parla pas à Frédérique de la mort d'André. On lui annonça le départ du jeune homme pour Paris, et de là pour un long voyage. Plus tard, Philippe lui avouerait la vérité, et si Frédérique en marquait quelque regret, la vérité tout entière, s'il le fallait!

Mais pour qu'un hasard, une imprudence ne vint pas lui

apprendre trop tôt ce qu'on voulait qu'elle ignorât, Salneuve et Juliette l'emmenèrent en Italie.

A son retour, elle épouserait Philippe.

C'était un voyage qu'ils se promettaient de faire avec elle, pour achever son éducation, pour meubler son esprit et ses souvenirs.

Ils l'emmenèrent jusqu'à Naples, jusqu'en Sicile.

Ils revinrent par bateau, à Marseille.

Ils y trouvèrent le docteur qui les attendait.

Frédérique, avec toute sa fougue d'enfant, s'élança dans ses bras :

— Oh! mon Philippe! mon bon Philippe! que je suis heureuse de vivre! dit-elle.

Philippe, les yeux mouillés, ne répondit pas...

C'est vouloir détruire son bonheur que de le proclamer trop haut...

Dans le prochain numéro, nous donnerons en feuilleton un des meilleurs romans de M. Emile RICHEBOURG, **PETITE MÈRE**, de la série des *Drames de la vie*. — Ce travail étant de longue haleine, nous prions nos abonnés de le collectionner soigneusement.

Abonnements à *la Gruyère* d'ici au 31 décembre : 3 fr. 50.

La Société de se...
Sue. Son but émine...
est d'assurer un se...
de chaque membre...
La cotisation est...
de chaque associé...
tinement à la por...
pendant, c'est un...
une famille qui se...
occasionnées par la...
L'assemblée ann...
à 2 h. (voir aux...
faire recevoir dans...
ront d'autant plus...
sue.
On peut se rense...
dent, M. le D^r Pégu...
Baudère.

CHRON
Céréales. — Les...
avec affaires languis...
cun changement de...
Nous ne voyons p...
nous ne prévenons...
les gros approvisio...
légère pourrait seu...
mois, l'aspect des b...
pas le cas probable...
teurs de blé font en...
emblavures d'auton...
voyons figurer depu...
n'est pas un prix ré...
permettre aux culti...
faire de pertes trop...
fice, ce n'est pas à...
mais bien à 30 fr.
Lait et fromage.
ventes de fromages...
à des prix dont la...
50 kg.
A Genève, le prix...
20 cent. le litre et i...
soit changé cet hiver...
souhaiter, car si le...
ter à bon marché, il...
en proportion avec l...

FARINE
pour...
D'une richesse en su...
quatre fois aussi riche...
plus régulier que les to...
dans de larges proporti...
le son, le malt et autres...
Seu
pour les ca...
Des brochures sur le...
Cette marchandise es...
et aux prix de...
Les sacs ayant conten...
TI
Une tisane excellente...
cou, des bronches et des...
sements, étouffements, a...
1 fr., port 10 cent.; en p...
Débit unique par Kar...

CERCLE DES AR
DE BU...
Dimanche 20 m...
à 8 h. du soir
Soirée fa
206]
Vendredi 25 m...
Cas
à la Maison de V...
Invitation...
108]
Dimanche...
Jeu de
à Pauberge de...
Invitation...
En cas de mauvais ter...
manche suivant.
A LO
Plusieurs carrés de ja...
au bureau du journal qui...

La Société de secours au décès n'est pas assez connue. Son but éminemment chrétien et philanthropique est d'assurer un secours à la famille ou ayant droit de chaque membre actif décédé.

La cotisation est de 1 fr. par an, et 1 fr. au décès de chaque associé. Cette minime contribution est certainement à la portée de toutes les bourses. Et cependant, c'est un puissant secours, bien venu dans une famille qui se trouve épuisée par les dépenses occasionnées par la maladie et la mort de son chef.

L'assemblée annuelle aura lieu dimanche 20 mars, à 2 h. (voir aux annonces). Venez nombreux vous faire recevoir dans une société dont les bienfaits seront d'autant plus appréciés qu'elle sera mieux connue.

On peut se renseigner et s'inscrire chez le président, M. le Dr Pégaitaz, ou le secrétaire, M. Adolphe Baudère.

CHRONIQUE AGRICOLE

Céréales. — Les marchés sont toujours calmes avec affaires languissantes et les prix n'ont subi aucun changement depuis la semaine dernière.

Nous ne voyons pas de hausse sur les blés, mais nous ne prévenons pas de baisse non plus, malgré les gros approvisionnements existants. Une baisse légère pourrait seulement se produire si, dans deux mois, l'aspect des blés était beau, mais tel ne sera pas le cas probablement, car les pays grands producteurs de blé font entendre quelques plaintes sur les emblavures d'automne. Le prix de 25 fr. que nous voyons figurer depuis longtemps sur nos mercuriales n'est pas un prix rémunérateur, mais enfin il peut permettre aux cultivateurs de cultiver le blé sans faire de pertes trop fortes, car, pour avoir du bénéfice, ce n'est pas à 25 fr. qu'il faudrait vendre le blé, mais bien à 30 fr.

Lait et fromage. — On continue à signaler des ventes de fromages d'hiver, dans le canton de Berne, à des prix dont la moyenne est d'environ 60 fr. les 50 kg.

A Genève, le prix du lait en détail se maintient à 20 cent. le litre et il n'est pas à prévoir que ce prix soit changé cet hiver. Du reste, ce ne serait pas à souhaiter, car si le consommateur a intérêt à acheter à bon marché, il faut aussi que les prix demeurent en proportion avec les frais de production et le lait

à 20 cent. n'est qu'un prix bien juste rémunérateur pour le producteur si l'on tient compte de ce qui reste en mains de l'intermédiaire.

(Journal d'agriculture suisse.)

Société laitière. — M. Aug. Barras, député, à Bulle, est nommé membre du comité de la Société laitière de la Suisse romande qui a son siège à Lausanne.

Pommes de terre du Canada. — Un abonné du *Messageur* a pensé être utile aux lecteurs du journal en les mettant à même d'essayer la culture de cette espèce.

Il y a trois ans que ce correspondant a commencé ses essais, avec 4 petits tubercules provenant de M. Vilmorin-Andrieux. L'année dernière, il récoltait environ 400 kg. de superbes pommes de terre, parfaitement indemnes de la maladie.

FAITS DIVERS

Découverte médicale. — Un médecin viennois vient de faire à l'Association médicale de cette ville une communication intéressante au sujet du soulagement de la migraine. Il suffirait, d'après lui, d'exercer pendant quelques instants une pression sur l'artère aorte abdominale, au niveau du creux de l'estomac, pour amener rapidement la cessation des maux de tête les plus violents.

Les caissiers et les pianistes se ressemblent entre eux, car ils touchent des notes tous deux.

Un notaire ne peut rien contre la foudre, mais il peut tout contre les clercs.

Réponse d'un homme très sobre à un autre très ivrogne :

— Une bonne culotte... c'est un drap !

Pensée d'un philosophe :
Il vaut mieux avoir une mine d'argent qu'une mine d'enterrement.

Un pochard à un gardien de la paix :
— Pardon, excuse, mon sergent... je cherche l'autre côté de la rue.
— Eh bien ! traversez, c'est en face.
— C'est ce qui vous trompe, ô mon sergent ; j'en arrive et tout le monde m'a dit que c'était ici !

Un pauvre diable rencontre un de ses amis qu'il n'avait pas vu depuis longtemps.
— Eh bien, lui dit celui-ci, que fais-tu maintenant ?
— Ah ! fait l'autre en soupirant, ce que je fais... Je fais pitié !

Un négociant parisien trouve, en faisant son inventaire, un lot de cravates défraîchies.
Il va les passer aux profits et pertes lorsqu'une idée lumineuse lui vient.
Il étale ses rossignols dans sa devanture avec cette pancarte :

Grand choix de cravates russes.

En une heure, tout le stock était écoulé.

Pensées.

Colui qui met sa confiance
Aux biens d'un monde corrompu
Est coupable d'insouciance
Envers son noble Créateur.

L'homme guidé par l'avarice
Ne pourra jamais vivre heureux,
Car une voix accusatrice
Lui dit : « Tu n'es qu'un envieux ».

Quand une femme médisante
Cherche à connaître nos secrets,
Que même elle nous complimente,
Sachons toujours rester muets.

Une domestique infidèle
Est un fléau dans la maison ;
On ne peut se fier à elle,
Les dépenses vont à foison.

Gardons-nous de l'homme hypocrite,
Dans le secret son cœur caresse,
Comment il pourra nous médire
Lorsqu'il sera seul et désemparé.

Un magistrat impopulaire
N'agit pas pour notre bonheur,
Et, si le peuple le tolère,
Il devient prévaricateur.

Colui qui ne sais pas conduire
Sa famille, ses biens, son train,
Ne devrait au moins jamais nuire
A son honorable prochain.

Un manquement, une imprudence
Peut causer de très grands malheurs ;
Mais une aimable prévenance
Dissipe de graves erreurs.

L'égoïste est tout pour lui-même ;
Son cœur est dur envers autrui ;
Il se donne une peine extrême
Pour que l'on s'occupe de lui.

Les paresseux et les cigales
Chantent du matin jusqu'au soir ;
Mais quand l'hiver et ses rafales
Viennent, ils sont au désespoir.

La plus excellente richesse
C'est de posséder la santé.
Lorsque celle-ci nous délaisse,
Nous n'avons aucune gaieté.

J. DE SIEBENTHAL.

Cachemires, mérinos et étoffes — fantaisie noir
— double largeur, pure laine de 1 fr. 15 à 5 fr. 80 par mètre — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique **Jelmoli & Cie, à Zurich.** Echantillons par retour. [167]

FARINE TOUTE SPECIALE

pour l'alimentation du gros et menu bétail.

D'une richesse en substances protéiques et matières grasses, inconnues jusqu'à ce jour ; — quatre fois aussi riche que les farines ordinaires d'engrais. — Cet aliment, bien supérieur et plus régulier que les tourteaux, par sa très grande force de nutrition, peut être mélangé dans de larges proportions avec des produits de notre agriculture, tels que la pomme de terre, le son, le malt et autres déchets, — offrant ainsi un avantage incontestable.

Seul dépôt au moulin de Bulle

pour les cantons de Fribourg et Berne et le Pays-d'Enhaut vaudois.
Des brochures sur le mode d'emploi sont à disposition.
Cette marchandise est logée en sacs de :

10 kg.	25 kg.	50 kg.	et 100 kg.
Fr. 3 —	Fr. 7 —	Fr. 13 —	Fr. 25 —
et aux prix de	2 50	6 —	11 —

pour le No 1. [97]

TISANE PECTORALE

Tisane contre l'Influenza.

Une tisane excellente, à recommander à tous ceux qui souffrent de catarrhes du gosier, du cou, des bronches et des poumons, de toux, engorgement, enrouement, expectorations, refroidissements, étouffements, asthme et spécialement éprouvée pour les cas d'influenza. Par paquets, 1 fr., port 10 cent.; en prenant 2 paquets, envoi franco, et en prenant 7 paquets, le 6^e gratuit. Débit unique par **Karrer-Gallati, à Glaris.** [28]

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE

Dimanche 20 mars prochain,
à 8 h. du soir précises :
Soirée familiale.
La Commission. [206]

Vendredi 25 mars courant :
Cassée
à la **Maison de Ville à Vuadens.**
Invitation cordiale.
MENOURD, aubergiste. [108]

Dimanche 27 mars :
Jeu de l'Oie
à l'**Auberge de Gumfens.**
Invitation cordiale.
En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant. [203]

A LOUER
Plusieurs carrés de **jardin.** — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [205]

Changement de domicile.

Les soussignés ont l'honneur d'aviser le public de Bulle et de la campagne qu'ils ont transféré leur domicile dans la maison de M. GENILLOU, en face du Tirage, à Bulle.
François Mora & fils,
entrepreneurs. [204]

A VENDRE

Un **domaine** de la contenance de 21 poses contiguës, avec maison d'habitation, grange, fontaine intarissable, le tout situé dans le district de la Gruyère, à proximité d'une station du chemin de fer. Entrée de suite. Conditions favorables.
S'adresser à H. CHAPPALEUX, notaire, à Bulle. [207]

A louer :

Un **appartement** de trois chambres avec magasin, réparé à neuf, cuisine, cave et grenier.
S'adresser au bureau du journal. [196]



Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 10 mars, avec ses étalons, dont l'un, l'étalon *Emir*, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à **Vuisternens-dev.-Romont**; les mercredis à **Favagny**; les vendredis à **Châtel-St-Denis** et les samedis à **Semsales**.
Les saillies se feront au comptant.
[176] **Ecofley**, étalonnière, Tour-de-Trême.

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez
MM. **A. BOSSON,**
L. KOEHLER,
Alex. DESBIOLLES,
Louis DESBIOLLES,
Jambé, pharmacien, à **Châtel-St-Denis.** [714]

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public qu'il se rendra tous les lundis à la Croix-Blanche, à **Hauteville**, avec son étalon *Hans*, race du pays, à commencer le 4 avril.
Payement comptant.
[201] **J. Kitcher**, Praroman.

On demande

de suite : un **ouvrier scieur**, près de la fabrique, à La Roche. Ouvrage assuré pour toute l'année. [202]

SCHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
MODÈRE SE TROUVE PARTOUT

Le soussigné offre à vendre
2 pianos en bon état.
[95] **François Decroux.**

Banques.

On achète des actions de banques aux prix suivants, payables comptant :
Caisse hypothécaire à Fr. 600 —
Banque cantonale à > 590 —
Crédit agricole d'Estavayer à > 420 —
Crédit foncier de Bulle à > 370 —
Banque populaire de la Glâne à > 101 —
S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein & Vogler**, à Fribourg, sous les initiales H380F. [200]

A louer :

Pour le 1^{er} juin, un joli **logement.** [181]
Pour renseignements, s'adresser à l'Union.

A louer :

La moitié d'une **grange**, à partir du 1^{er} avril. — S'adresser à **Alphonse Wäber**, à l'Union, Bulle. [169]

Employé.

Jeune homme, bonne instruction, belle écriture courante, est demandé dans une maison de commerce, pour travail de bureau.
Adresser offres au journal. [190]

On cherche à acheter un lait.

Entrée immédiate.
S'adresser au bureau du journal. [198]

FABRIQUE DE
SOIERIES

G. Henneberg — Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 85 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (env. 240 qual. et 2000 nuances diff.).
Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
Foulards-soie > 1.50 > 6.55
Grenadines-soie > 1.50 > 14.85
Bengalines-soie > 2.20 > 11.60
Robes de bal soie > —.85 > 20.50
Etoffe en soie écru > 16.65 > 77.50
Peluches-soie > 1.90 > 23.65
Satin pour mascarades > —.85 > 4.85
Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
etc. — Echantillons par retour. [184]
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

SOCIÉTÉ DE SECOURS
au décès

du district de la Gruyère.
L'assemblée générale annuelle aura lieu le **dimanche 20 mars**, à 2 heures de l'après-midi, à la grande salle de l'**Hôtel de Ville**, à Bulle.

Tractanda :
1° Reddition des comptes ;
2° Renouvellement du comité ;
3° Divers.
4° Propositions individuelles.
Le Comité.

192] **GRAINE & farine de LIN**

Gros son français écaillés.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [768]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Encore

quelques machines à coudre à liquider au prix de facture, au dépôt de P. BRUNIS-HOLZ, à Bulle. Garantie sur facture; apprentissage gratuit. Fournitures.
S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. [189]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermont bittré. — Vermont au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231]

AVIS

Pour donner plus d'extension à son commerce quincaillerie, verres à vitres et couleurs, le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 29 novembre, il liquide tous les articles d'épicerie, ainsi que les cigares et tabacs.
Louis Desbiolles, Bulle. [779]

Attention!

M^{me} MONNEY
à Bulle,

avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme

CORSETIÈRE

On trouvera chez elle en tout temps un choix de corsets confection et sur mesure. Elle se recommande au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. [137]

Grande liquidation

de tous les articles en magasin sous le **St-Michel**, à Bulle : draps, étoffes pour robes, crotte et indiennes, toilerie, mercerie, gilets de chasse, laines et cotons, etc., etc., à très bas prix.
Pauline Sallin. [163]

Nouveau

MAGASIN DE FARINES
Maïs, avoine, sons, etc., etc., chez **Crotti**, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.
Marchandises de première qualité.
Prix très modérés. [776]

AVIS

aux entrepreneurs et négociants.
A louer à Bulle, en face de la gare des voyageurs, une partie d'un hangar pour dépôt de marchandises.
Ce local pourrait servir d'atelier à un maître d'état. [194]
S'adresser à **GENOUD & PEYRAUD**, à La Tour.

Le véritable
COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre:
Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Épuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac
Régénérateur des forces
Reconstituant
Régénérateur pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles
Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. — Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat. En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les:
Pharmacies GAVIN, RINTZ, SUDAN, à Bulle; JAMBÉ, à Châtel-Saint-Denis; ROBADEY, à Romont. [134]

BONNE CUISINE ÉCONOMIQUE

Relevez votre Pot-au-feu par quelques gouttes du Concentré
Aussi nourrissants qu'économiques les potages complets de
MAGGI préparés à l'eau seulement sont exquis.
En flacons depuis 20 Centimes. [51]

OFFRE SPÉCIALE

Voici quelques articles que nous mettons en vente dès aujourd'hui :
1° Une grande partie de cotons Vichy, largeur 100 cm., à 75 cent. le mètre.
2° Une grande partie de cotonne pour lits, largeur 150 cm., à 80 cent. le mètre.
3° Environ 200 coupons de draps pure laine, de 1 à 4 mètres par coupe.
Cet article sera vendu **A TOUT PRIX** pour pouvoir se débarrasser des coupons.
Pour croire, il faut voir!
A la Confiance,
BULLE

La Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg et Renens,

à Fribourg, rappelle à son honorable clientèle et au public agricole en général ses produits à base d'os garantis purs et fabriqués exclusivement avec des matières premières de tout premier choix, notamment son engrais universel N° 8, superphosphate d'os azoté potassique pour toutes cultures et si avantageusement connu depuis plus de vingt années. Elle est ainsi en mesure de fournir au mieux les engrais minéraux, phosphates Thomas, sels potassiques.
Rabais importants et livraisons franco en gare destinatrice pour affaires de gros; conditions spéciales aux sociétés agricoles.
La fabrique garantit rigoureusement les dosages indiqués dans son prix courant; tout acheteur d'au moins 500 kg. a droit à l'analyse gratuite aux stations agronomiques du Polytechnicum de Zurich et de la Rutti près Berne.
S'adresser directement à la fabrique ou à ses dépositaires dans les principales localités de la Suisse romande. (H59F) [49]

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
Diatasés à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à **BRÈME 1874.** [712]
Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

Le Salut des malades.

Ouvrage intéressant et instructif pour chacun.
La vie sexuelle, ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se préserver de maladies. Indication des remèdes. Indispensable à tous les malades des suites d'errements juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. = 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser: « A la Librairie de fonds à Glaris. » [618]

Demandez LA LOTION AMÉRICAINE

pour arrêter la chute des cheveux et les faire recroître.
Le flacon 2 fr., chez A. MARGOT, coiffeur, à Bulle. [178]

Influenza.

Cet hôte importun nous menace de nouveau, d'une manière plus inquiétante encore que lors de sa première visite d'il y a deux ans. Les cas mortels sont plus nombreux. C'est devenu un devoir pour chacun d'observer l'apparition des premiers symptômes et d'employer immédiatement les remèdes propres à enrayer le mal.
Ainsi que le prouvent les résultats obtenus pendant la première épidémie, le célèbre **PAIN-EXPELLER** à la marque ancre a mérité la première place parmi tous les remèdes domestiques employés à cet effet. Tous ceux qui, en temps opportun, ont fait usage de cette friction si universellement appréciée sont demeurés épargnés ou du moins la maladie a été bénigne. Ce fait est suffisant pour engager chacun à se munir d'un remède qui calme les douleurs et réussit à les éloigner; d'autant plus que le flacon ne coûte que 1 fr. Dépôt dans presque toutes les pharmacies. — Seul véritable à la marque ancre. 12 [604]

SUCRE DE MALT
DR. WANDER
NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES

Cheque payable, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

AVIS

Zanoni, Turini & C^{ie}, entrepreneurs, à Bulle, Successeurs de J. CROTTI, avisent le public qu'ils ont transféré leur domicile au bas de la ville, chez M. PAUGHARD, horloger. Le magasin reste chez notre prédécesseur. [180]

Extrait de Viande VÉRITABLE
EN RATIONS
à 15 cts
Chez Jos. Moura, Bulle. [1]

Domaine à louer

de gré à gré.
Environ 22 poses de terre premier choix, belle grange et remise; logement si on le désire.
Belle situation pour le commerce du bétail et les foires.
Aug RICHLEN, Tour-de-Trême. [90]

Un jeune homme

de 18 ans cherche une place comme ouvrier de campagne, de préférence aux alentours de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [185]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 15 jours.
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr.; 15 jours, 1 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 5 centimes.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

Les exp

Les derniers atter...
donné le trac à plus...
Voilà ce que nous é...
M. Jean-Bernard :

Mon propriétaire, muniquait ses impre...
levant le bras au cie...
si les temps des des...
tes étaient arrivés. «
des larmes dans la v...
en dix jours, dans la...
Lobau. »

En réalité, ce n'es...
qu'on se préoccupe,
l'on a peur.

Eh bien, malgré l...
m'est absolument im...
au sérieux ces deux...
mon avis sans ambag...
Il est hors de cont...
laisse aller à comme...
non seulement la per...
mort de plusieurs ho...
pris ses mesures et...
premier chimiste ven...
raison dont il vous d...
engin pas plus gran...
douze sous, il est au...
un quartier qu'il vou...
votre mouchoir à ten...
Quant un criminel...
telle simplicité et c...
trouvez-vous pas extr...
tentat râtent leurs co...
Ces insuccès me...
bien que le hasard n'

FEUILLETON

PETIT

ÉMIL...
PR...
LE BE...

On était au mois de ju...
ser de si douloureux sou...
et que Victor Hugo, not...
l'Année terrible.
Le soleil s'était levé...
émergeait du sommet d...
général obliquement dan...
daient des flots de lumiè...
à douze cents habitants...
Il semblait qu'il y eût...
les façades des maisons;
des réverbérations éclat...
die, pendant que les toit...
tous fauves du vieux cui...
Le coq argenté, coq-g...
clocher, brillait comme u...
Pas un nuage ne se mo...
du ciel n'avait été plus p...
çait une belle et chande...
Reproduction interdite aux j...
des gens de lettres.